

## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 6 OCTOBRE 2014, 19 H

---

#### 10 – Sujets d'ouverture

- .01 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 octobre 2014
- .02 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 septembre 2014 et de la séance extraordinaire du 2 septembre 2014
- .03 Point d'information des conseillers
- .04 Période de questions du public

#### 15 – Déclaration / Proclamation

- .01 1146600007 Proclamation de la semaine du 18 au 25 octobre 2014 « Semaine des bibliothèques publiques du Québec » – Autorisation à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à participer au projet d'amnistie lié à la lecture intitulé « Lire c'est payant » durant cette période
- .02 Revendications de l'arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie à l'égard de la décision de Postes Canada d'abandonner la livraison du courrier à domicile
- .03 Résolution demandant l'abandon de la réforme du financement des arrondissements (RFA)

#### 20 – Affaires contractuelles

- .01 1144646002 Ratification d'une dépense totale de 148 843,70 \$, taxes incluses – Ratification de l'octroi d'un contrat à « SSI Schaefer Canada », plus bas soumissionnaire conforme, réfection du système d'entreposage des fûts de lampadaires dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie – Appel d'offres public RPPA14-07041-OP (3 soumissionnaires)
- .02 1146345001 Autorisation d'une dépense totale de 52 284,99 \$, taxes incluses, pour l'entretien hivernal du camion axial de la Division de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée – Mandat au Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) du Ministère du transport du Québec – Assujettissement par la *Loi des cités et villes*
- .03 1141663005 Approbation d'une convention avec l'organisme « Carrefour communautaire de Rosemont, l'Entre-Gens inc. » – Octroi d'une contribution financière totale de 9 935 \$ en 2014 pour la réalisation des activités du Programme d'intervention de milieu jeunesse à l'automne 2014 et l'hiver 2015
- .04 1141663007 Approbation d'une convention avec l'organisme « Société de développement environnemental de Rosemont inc. » (SODER) – Octroi d'une contribution financière totale de 4 234 \$ en 2014 pour la réalisation des activités du Programme d'intervention de milieu jeunesse au printemps 2015

- .05      1141663006      Approbation d'une convention avec l'organisme « L'Hôte Maison » (maison de jeunes) – Octroi d'une contribution financière totale de 5 700 \$ en 2014 pour la réalisation des activités du Programme d'intervention de milieu jeunesse à l'automne 2014 et l'hiver 2015
- .06      1142913013      Autorisation d'une dépense de 375 875,30 \$, taxes incluses – Octroi d'un contrat à « TECHNIPARC » au montant de 311 375,30 \$ pour la réfection des aires d'exercice canin dans divers parcs de l'arrondissement – Appel d'offres public RPPP14-05024-OP (5 soumissionnaires)
- .07      1142913014      Autorisation d'une dépense de 806 810,76 \$, taxes incluses – Octroi d'un contrat à « Salvex inc. », au montant de 707 613,64 \$ pour des travaux d'aménagement et d'électricité au Golf municipal - Sentier multifonctionnel (Phase 2) / Aire de dépôt - Appel d'offres public RPPP14-06038-OP - (6 soumissionnaires)

### **30 – Administration et finances**

- .01      1143879004      Prendre acte du rapport consolidé des décisions déléguées pour la période du 2 au 29 août 2014, de la liste des bons de commande approuvés et de la liste des demandes de paiement pour la période comptable du 2 au 29 août 2014, en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA-23)
- .02      1140674003      Adhésion au projet SÉRAM (Système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal) dans le cadre de l'implantation de nouveaux équipements de radio communication – Acceptation de l'offre de service de support 1er niveau du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA)
- .03      1143653002      Autorisation du dépôt d'une demande d'aide financière au Programme aquatique de Montréal - volet Mise aux normes pour la mise aux normes de la pataugeoire (2268) – Réaménagement du chalet (0118) du parc Père-Marquette
- .04      1140284005      Prendre acte du rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et de la liste des contrats octroyés du 1er août 2013 au 31 juillet 2014
- .05      1143969002      Autorisation des virements de crédits de 650 000\$ du compte de bilan du surplus de gestion affecté - imprévus afin de renflouer le compte de bilan de surplus de gestion - SST ainsi qu'un virement de 137 271\$ du compte de bilan du surplus de gestion affecté - imprévus dans le compte de bilan du surplus de gestion - déneigement

### **40 - Réglementation**

- .01      1146762006      Édiction d'ordonnances - programmation d'événements publics : « Cross-country Saint-Jean-de-Brébeuf », « Marche des étoiles », « Collecte de fonds pour Centraide », « Rassemblement des générations », « Procession Saint-Ambroise », « Marche de sensibilisation », « Cross-country Madeleine-de-Verchère », « Cyclo-cross urbain de Montréal, 2e édition », « Classique XC des Pélicans », « Défilé des rêves »
- .02      1141316014      Stationnement sur rue réservé aux résidants (SRRR) – Révision du secteur 72 – Augmentation du nombre de places et prolongation de la plage horaire des zones de SRRR – Approbation d'un virement de crédits du compte passif – Fonds d'unités de stationnement pour un montant estimé de 6 588,28 \$

- .03 Avis de motion – Règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le bruit et les nuisances » (R.R.V.M., c. B-3) à l'égard du territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, relatif aux activités de livraison de marchandises par un véhicule lourd (RCA-112)
- .04 1140963016 Adoption - Second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279) », afin d'interdire le service au volant, à titre d'usage principal, complémentaire ou accessoire, sauf pour l'usage « carburant » et pour un poste de contrôle ou de paiement destiné à l'usage exclusif d'un parc ou d'une aire de stationnement, sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (01-279-39)
- .05 1140963055 Adoption – Second projet de résolution en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA-8), un projet de résolution autorisant l'agrandissement du bâtiment situé au 165, rue Saint-Zotique Ouest
- .06 1140963048 Adoption – Règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement » (R.R.V.M., c. C-4.1) à l'égard du territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, relatif à l'utilisation du réseau cyclable de l'arrondissement (RCA-100)
- .07 1140963050 Autorisation d'une dérogation mineure – Dérogation aux articles 60 et 661 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279) – Autorisation de l'agrandissement d'un bâtiment, sur 2 étages, à l'alignement de construction « 0 » par rapport à l'emprise de la rue Boyer, sur une largeur maximale de 4,13 mètres, dans la cour avant – Bâtiment situé aux 6245-6247, rue Saint-André
- .08 1141016012 Autorisation de l'exercice d'un usage conditionnel « garderie », conformément au *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279), au rez-de-chaussée – Bâtiment situé aux 6845-6849, rue Saint-Denis
- .09 1140963064 Refus de plans, en vertu du titre VIII du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279) – Agrandissement en aire de bâtiment sur 2 étages et ajout d'un logement supplémentaire – Bâtiment situé au 4905, rue de Bellechasse – Demande de permis 3000745558
- .10 1140963065 Appel de la décision du comité de démolition relativement à une demande de démolition de l'immeuble situé au 6836, 1<sup>re</sup> Avenue – Demande de permis 3000750683
- .11 1140963063 Acceptation du versement d'une somme de 18 910 \$ par le propriétaire du terrain en cause (emplacement situé aux 6537 à 6547, avenue De Chateaubriand), conformément à l'article 4 du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (13-011), relativement à des frais pour fins de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du site (lot 2 333 190)
- .12 1140963056 Acceptation du versement d'une somme de 17 360 \$ par le propriétaire du terrain en cause (emplacement situé au 99999, rue De Normandie), conformément à l'article 4 du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (13-011), relativement à des frais pour fins de

parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du site (lot 3 795 019)

- .13      1140963057      Acceptation du versement d'une somme de 12 870 \$ par le propriétaire du terrain en cause (emplacement situé aux 5366-5368, 10<sup>e</sup> Avenue), conformément à l'article 4 du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (13-011), relativement à des frais pour fins de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du site (lot 1 588 643)
- .14      1141016014      Acceptation du versement d'une somme de 57 470 \$ par le propriétaire du terrain en cause (emplacement situé aux 1395-1425, rue des Carrières), conformément à l'article 4 du *Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (13-011), relativement à des frais pour fins de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle du site (lot 3 795 047)

Le secrétaire d'arrondissement